

Note Méthodologique : Cabinet audit chantier à Casablanca

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer conformité, sécurité et efficacité des projets de construction à Casablanca.
- Approche rigoureuse et méthodique pour analyser les opérations sur site et réduire les risques.
- Cadre réglementaire marocain exigeant (dont le décret 2-09-139) et forte densité de chantiers en zones industrielles/portuaires.
- Finalité : maîtriser sécurité, qualité et conformité réglementaire tout au long du chantier.

Point clé : L'audit complet nécessite des visites sur site; une pré-analyse documentaire peut être réalisée à distance.

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer précisément les pratiques et conditions réelles sur site.
 - Évaluer la conformité aux exigences locales et internationales applicables.
 - Identifier les axes d'amélioration en santé et sécurité au travail.
 - Fournir un plan d'action structuré pour prévenir les risques et réduire les accidents.
 - Accompagner le pilotage SST et la démarche qualité avec des recommandations pragmatiques.
-

Périmètre / livrables attendus

- Inspection de terrain pour observer pratiques et non-conformités.
 - Revue documentaire: fiches de sécurité, plans de prévention, rapports d'accident, registres et protocoles.
 - Vérification de la conformité au cadre réglementaire marocain et aux directives internationales applicables.
 - Recommandations hiérarchisées et plan d'action adapté au chantier et aux ressources.
 - Suivi post-audit: contrôles réguliers, reporting aux responsables, revues de direction.
 - Livrables: rapport détaillé, plan d'action priorisé, suivi des recommandations.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des informations: nature des travaux, intervenants, procédures, conditions de travail.
- Inspection de terrain pour observer les pratiques et non-conformités.
- Résultat: cadrage de l’audit et identification des risques majeurs du site.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents: fiches de sécurité, plans de prévention, rapports d’accident, registres/protocoles.
- Vérification de la conformité au cadre réglementaire marocain et aux directives internationales.
- Résultat: validation de la conformité et mise en évidence des écarts à traiter.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un rapport détaillé et de recommandations hiérarchisées.
- Construction d’un plan d’action adapté aux contraintes et priorités du chantier.
- Résultat: priorités claires pour améliorer sécurité et conformité.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre des mesures correctives.
- Organisation de contrôles réguliers, reporting et facilitation des revues de direction.
- Résultat: pilotage durable de la prévention des risques sur le chantier.

Planning / durée / jalons

La durée varie selon la taille/complexité: de quelques jours à plusieurs semaines; possibilité de visites régulières ou ponctuelles, sessions collaboratives et échanges à distance.

Type de chantier	Durée estimée	Jalons / modalités
Petits chantiers (moins de 3 mois)	5 à 10 jours	Audit initial + suivi ponctuel
Chantiers moyens (3 à 12 mois)	2 à 4 semaines	Diagnostic + plan d’action + suivi périodique
Grands projets (plus de 12 mois)	Plusieurs mois avec audits récurrents	Audit complet + accompagnement continu

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Informations chantier: nature des travaux, intervenants, procédures existantes, conditions de travail.
- Plans de prévention et règlements internes.
- Dossiers techniques et rapports de visites antérieures.
- Fiches de sécurité et rapports d’accident.
- Registres et protocoles internes applicables.
- Visites sur site nécessaires pour l’évaluation complète.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi post-audit pour la mise en œuvre des mesures correctives.
- Contrôles réguliers et, selon les projets, audits récurrents.
- Reporting auprès des responsables et facilitation des revues de direction.
- Visites sur site régulières ou ponctuelles, sessions collaboratives; échanges téléphoniques/visioconférence.
- Accompagnement possible via ateliers de formation et rapports de progrès réguliers.
- Priorisation des actions et mise en œuvre rapide des recommandations.